

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mercredi 18 Avril à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 12 Avril, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M GABRIELLI, Adjoints au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, MARY, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, MARCANGELI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme RISTERUCCI	à	M. CERVETTI
Mme PASQUALAGGI	à	Mme LUCIANI
Mme PIMENOFF	à	M. MARY
M.BASTELICA	à	M. PANTALONI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
M. BARTOLI	à	M. DIGIACOMI
Mme FERRI PISANI	à	M. GABRIELLI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA
M. LAUDATO	à	M. SBRAGGIA

Etaient absents :

Mme DEBROAS, Mme POLI, M. BERNARDI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI , Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 18 Avril 2012

Délibération N°2012 / 94

**Affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2011 – Budget annexe du Parking
Diamant.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Conformément à l'instruction M4 qui régit ce budget, le résultat de fonctionnement du compte administratif doit faire l'objet d'une affectation par délibération.

Le compte administratif 2011 de la régie avec autonomie financière du port de plaisance fait apparaître les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2011	
INVESTISSEMENT	
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	454 559.26
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	-229 095.57
TOTAL	225 463.69
RESTES A REALISER (DEPENSES)	445 724.88
SOLDE DES RESTES A REALISER	-445 724.88
BESOIN DE FINANCEMENT	- 220 261.19
FONCTIONNEMENT	
RESULTAT DE L'EXERCICE	637 504.26
RESULTAT REPORTE	177 459.26
RESULTAT A AFFECTER	814 963.52

AFFECTATION	
1) AFFECTATION EN RESERVES AU COMPTE 1068, EN RECETTES D'INVESTISSEMENT	714 963.52
2) REPORT EN FONCTIONNEMENT AU COMPTE 002 EN RECETTES	100 000.00

Il est demandé au conseil MUNICIPAL d'adopter l'affectation du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2011 de la régie avec autonomie financière du Port de Plaisance.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué
et après en avoir délibéré,**

Vu l'article L.1612-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les articles L.1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 17 avril 2012.

Constatant que la comptabilité du budget de la régie avec autonomie financière du port de plaisance présente des résultats identiques à ceux du compte de gestion du Trésorier Municipal.

APPROUVE

Par 34 voix pour

Et 4 voix contre (Mme Guerrini, M. Marcangeli, M. Sbraggia, M. Laudato)

ARTICLE 1:

Le compte administratif 2011 de la régie du port de plaisance et le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal sont tous deux en concordance.

ARTICLE 2:

L'excédent de fonctionnement d'un montant de **814 963.52 €** est affecté de la façon suivante :

Recette d'investissement : compte 1068 : **714 963.52 Euros.**

Recette de fonctionnement : compte 002 : **100 000.00 Euros.**

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

PRECISE

Qu'ils seront portés au budget supplémentaire 2012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE DEPUTE MAIRE

Simon Renucci
SIMON RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120418-2012_94-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/04/2012